



Also available in English

No 76, avril 1978

SK  
471  
C3372  
VJ. 76

Ces cahiers renferment des données préliminaires et des conclusions provisoires de nature à intéresser les biologistes d'autres organismes.

## Rapport sur la chasse limitée du morillon à dos blanc, en 1973, au marais Delta (Manitoba)

Par George Hochbaum<sup>1</sup> et Patrick Caldwell<sup>2</sup>

### Résumé

On a étudié l'observation des restrictions et des maximums de prises en vigueur pour la chasse au morillon à dos blanc ainsi que la chronologie de la migration de ces morillons dans la zone de chasse contrôlée de la sauvagine au marais Delta. Seuls les chasseurs qui se servaient de leurres ont eu l'occasion de tirer sur des morillons à dos blanc. C'est par neuf des dix groupes observés que 83% de tous les morillons à dos blanc, à portée de fusil, se sont faits tirer dessus.

Les morillons à dos blanc comptaient pour 46% des 48 316 oiseaux aquatiques qui, estime-t-on, utilisaient le marais Delta le 4 octobre. Le nombre des morillons à dos blanc en cause a diminué par la suite jusqu'à ne plus compter que pour 3,3% de la totalité des canards de ce marais le 17 octobre.

Le nombre des morillons à dos blanc abattus correspond d'assez près à celui des morillons à dos blanc présents, 78% d'entre eux ayant été tués du 8 au 20 octobre inclusivement. Les morillons à dos blanc comptaient pour 8,2% de la totalité des canards abattus.

Les chasseurs ne peuvent ou ne veulent se retenir de faire feu sur le morillon à dos blanc dont la chasse devrait être limitée lorsqu'ils sont en grand nombre au marais Delta. On envisage à cet effet deux méthodes :

- 1) la fermeture de la zone contrôlée jusqu'au départ des morillons à dos blanc, soit vers le 15 octobre;
- 2) l'interdiction de l'utilisation de leurres pour la chasse dans la zone contrôlée, jusqu'après le 15 octobre.

### Introduction

Le faible nombre de morillons, tant à dos blanc (*aythya valisineria*) qu'à tête rouge (*aythya americana*), ainsi que leur peu de succès à se reproduire, lors de la saison de nidification de 1973, a poussé le ministère manitobain des Mines, des Ressources et de la Gestion de l'environnement à retarder l'ouverture de la chasse au canard dans 4 grands «gîtes d'étape» de ces espèces. La chasse a donc commencé le 24 septembre dans tout le sud du Manitoba, à l'exception de ces 4 zones où la saison n'a débuté que le 8 octobre. C'est des lacs Whitewater, Swan et Winnipegosis, ainsi que de la zone contrôlée du marais Delta qu'il s'agissait. C'est dans cette dernière zone (ci-après appelée zone contrôlée) qui comprend la partie est du marais Delta ainsi que tous les marais du lac Francis (figure 1), qu'a été effectuée la présente étude.

La zone contrôlée a été décrétée, en 1947, terrain de chasse contrôlée. Tout comme Hochbaum (1947), les chasseurs croyaient qu'une chasse excessive en début de saison pouvait

y diminuer fort le nombre des oiseaux nicheurs. En 1947, on a donc retardé jusqu'au 10 octobre la chasse au canard dans la zone contrôlée, pour permettre aux canards plongeurs, à la couvaison tardive, de grossir et donner le temps aux femelles de retrouver leurs ailes. L'ouverture tardive est restée en vigueur jusqu'en 1963 où on abrogea ce règlement particulier et où la chasse commença de nouveau en septembre, au marais, tout comme ailleurs dans le sud du Manitoba. On en revint à l'ouverture tardive en 1973. On espérait qu'ainsi, en plus de protéger les oiseaux nicheurs, on permettrait aux morillons à dos blanc et à tête rouge en migration de traverser le marais Delta avant que la chasse batte son plein, réduisant quelque peu du coup le nombre des prises qu'on en ferait au Manitoba.

La limitation du nombre des prises de morillons à dos blanc avait fait en 1959 une première apparition au Manitoba, alors qu'on avait limité à quatre par jour et par personne le nombre des prises de canards. On avait ensuite réduit ce maximum à un seul canard par jour en 1960 et en 1961, avant d'en interdire absolument la chasse en 1962 et en 1963. De 1964 à 1968, la prise autorisée fut de deux canards par jour et, pendant les saisons de chasse de 1969 à 1973, les chasseurs n'ont eu le droit d'abattre qu'un morillon à dos blanc par jour. Nous avons fait notre étude pour évaluer l'efficacité de la réglementation particulière établie en 1973.

### Méthodes

Nos méthodes étaient les suivantes : 1) observer le comportement du chasseur dans le marais; 2) estimer le nombre d'individus et la composition par espèces de la sauvagine présente au marais (relevés aériens hebdomadaires); 3) évaluer le choix fait du moment de la saison de chasse et la composition des prises par espèces.

C'est d'observatoires camouflés, à quelque 90 m des affûts des chasseurs, qu'on a évalué le rendement de ces derniers. Nous avons, lors de la saison de chasse, observé l'ensemble de la partie de chasse d'autant de groupes de chasseurs que faire se pouvait, en tenant registre du nombre des canards qu'on jugeait à portée de fusil (à moins de 55 m). Rien n'indique que les chasseurs se soient doutés qu'ils étaient observés, car un des observateurs aurait, le cas échéant, fait feu comme s'il avait été en train de chasser. Nous avons inscrit le moment de chaque tir, de quelle espèce il s'agissait, la taille de la volée, la distance minimum où cette dernière se trouvait des fusils, le nombre de coups tirés, celui des canards tués, ainsi que le nombre des oiseaux estropiés. On tenait pour estropiés ceux qui semblaient touchés, sans pour autant être tués, et qu'on ne ramassait pas. Nos observations avaient commencé le 24 septembre dans la partie ouest du marais Delta et s'étaient poursuivies dans la zone contrôlée à compter du 8 octobre et jusqu'au 27, date à laquelle la plupart des morillons à dos blanc étaient déjà partis.

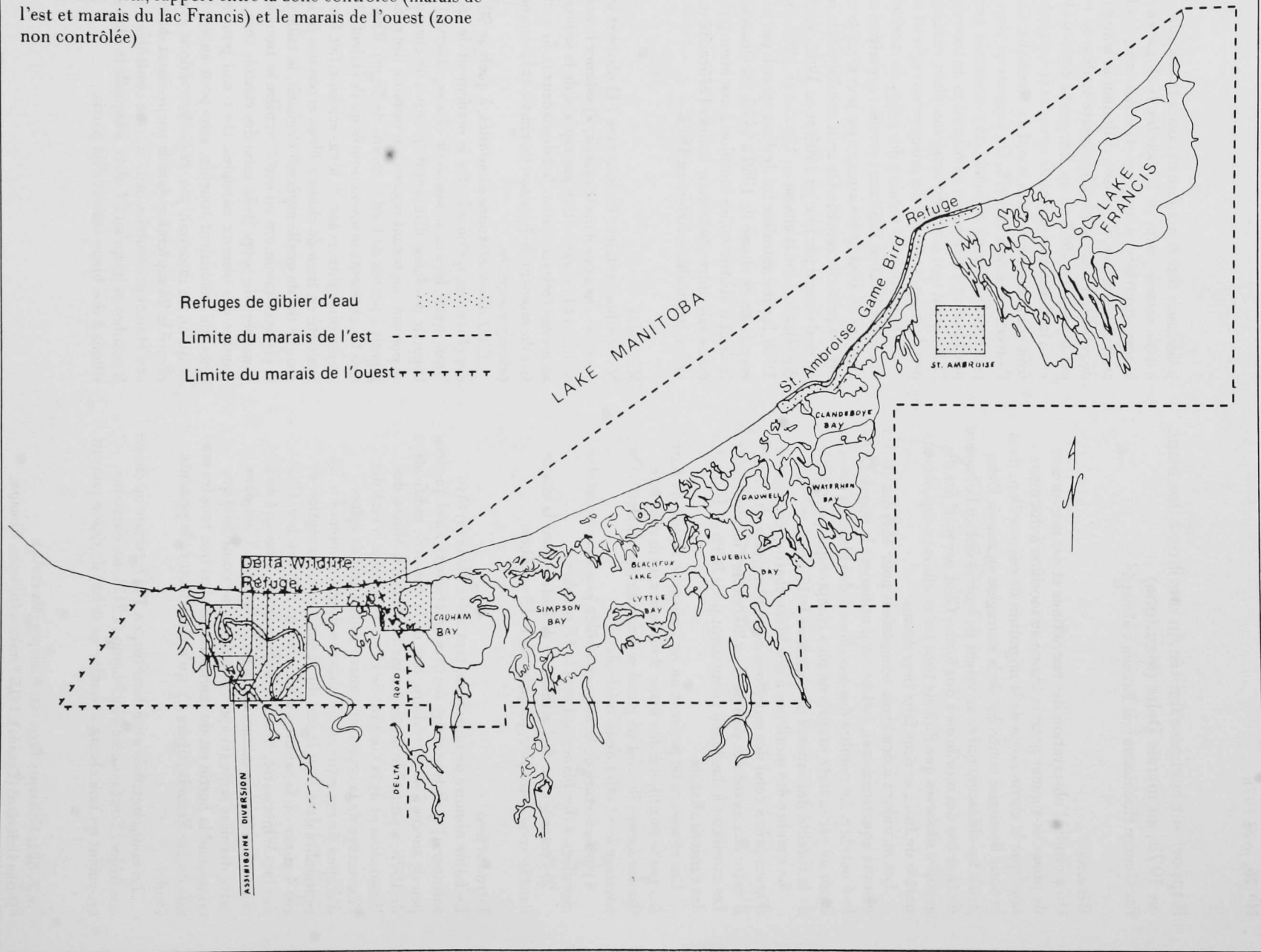
<sup>1</sup>SCF, 501, University Crescent, Winnipeg (Manitoba).

<sup>2</sup>Ducks Unlimited (Canada), 1415 Pembina Highway, Winnipeg (Manitoba).



**Figure 1**

Le marais Delta, rapport entre la zone contrôlée (marais de l'est et marais du lac Francis) et le marais de l'ouest (zone non contrôlée)



Robert Jones effectuait chaque semaine un relevé aérien. Ces vols se faisaient en fonction de transects transversaux découpés d'est en ouest à 30 m d'altitude et à une vitesse au sol de 110 km/h. On ne comptait que les canards qu'on jugeait éloignés de 80 m ou moins du côté de l'avion où se trouvait l'observateur. Chaque relevé portait sur environ 14% du marais. On extrapolait pour obtenir un nombre estimatif de la population totale du marais.

Une enquête sur les canards abattus dans le marais entre le 24 septembre et le 3 novembre a été faite dans des pavillons privés et commerciaux, où des ailes ont été recueillies chaque semaine et également aux points connus de concentration de chasseurs où les prises ont été vérifiées trois ou quatre fois par semaine.

### Résultats

Du 24 septembre au 27 octobre, nous avons observé 26 groupes de chasseurs, dont 10 ont eu l'occasion d'abattre des morillons à dos blanc. Parmi les 22 individus ou bandes de morillons à dos blanc qui sont passés à portée de fusil, 18 ont été tirés, 12 canards ont été abattus et 7 blessés (perte de 37%). Un seul groupe de chasseurs n'a pas tiré sur des morillons à dos blanc. Tous les chasseurs qui ont tiré avaient des leurres. Sur les 26 groupes de chasseurs, 9 n'avaient pas de leurres, et aucun de ceux-là n'ont vu de morillons à dos blanc passer à portée de fusil.

Le morillon à dos blanc était l'un des canards les plus abondants du marais Delta, du 17 septembre au 10 octobre 1973. Il représentait 17% des effectifs au 17 septembre, environ 26% le 26 septembre, environ 46% le 4 octobre et à peu près 36% le 10 octobre (tableau 1). Entre le 4 et le 17 octobre, il y eut un exode massif des morillons à dos blanc, qui sont devenus moins répandus par la suite.

Le morillon à dos blanc fut la 4<sup>e</sup> espèce en importance dans le tableau de chasse de 1973. La majorité (78%) a été tirée au cours de la période du 8 au 20 octobre, soit les deux premières semaines de chasse dans la zone contrôlée. Dans notre enquête sur les prises, nous avons examiné 4192 canards, dont 8.2% (c'est-à-dire 343) étaient des morillons à dos blanc. Ces derniers ont représenté 5 à 10% de la totalité des canards abattus chaque semaine de la saison (tableau 2).

### Analyse

Pour la plupart des années, le morillon à dos blanc ne représente qu'une petite partie des canards présents dans le marais Delta en juillet et en août. En effet, ce marais n'est pas une aire de mue traditionnelle pour les canards mâles, qui voyagent jusqu'aux lacs de la partie centre-ouest du Manitoba (Bergman 1973) pour muer après que les femelles se soient mises à couvrir. Certains mâles reviennent au marais Delta en septembre et au début d'octobre pour rejoindre les jeunes de l'année ainsi que les femelles adultes (Hochbaum 1959).

L'utilisation des marais par le morillon à dos blanc en septembre et en octobre varie fortement d'une année à l'autre et peut dépendre de la quantité de nourriture aquatique qu'on y trouve. Les années où le potamot pectiné (*potomageton pectinatus*) est abondant, on y rencontre des morillons à dos blanc en plus grand nombre que lorsque cette plante se fait rare (H.A. Hochbaum, communication personnelle). Cette plante a été abondante en automne 1973 et il y avait alors beaucoup plus de morillons à dos blanc que dans les trois années précédentes (tableau 1).

Le nombre de morillons à dos blanc a atteint un maximum de 6747 dans la zone non contrôlée le 17 septembre. Deux jours après l'ouverture de la chasse, le 24 septembre, la population avait diminué d'environ 50%. Cette diminution s'est poursuivie pendant le reste de la saison et nous pensons qu'il y a peut-être eu un transfert de population vers la zone contrôlée. Tandis que la population de morillons à dos blanc diminuait dans la zone de chasse non contrôlée, elle a augmenté dans la zone contrôlée non soumise à la chasse et ce, jusqu'au 4 octobre (tableau 1).

En fait, les prises de morillons à dos blanc semblent être fonction dans une large mesure de l'utilisation de leurres. En effet, aucun morillon ne vint à portée des chasseurs qui ne possédaient pas de leurres. En outre, nous avons constaté que de petites bandes, des individus seuls ou des couples étaient leurrés beaucoup plus facilement que les bandes plus importantes. Olson (1965) a constaté que plus la bande de morillons à dos blanc est petite, meilleures sont les chances des chasseurs. Boyd (1971) en est venu à la même conclusion à partir de l'observation d'espèces abattues dans l'est du Canada.

La plupart des chasseurs ne choisissent pas l'espèce qu'ils veulent abattre. Ils ont tiré sur 82% de tous les vols de morillons à dos blanc jugés à portée de fusil. Un seul groupe sur dix a laissé passer les morillons en question. Peut-être que les autres chasseurs n'ont pu identifier les canards en vol, de là le tir régulier sur cette espèce. Ces résultats ne sont pas propres au marais Delta. En effet, Geis et Crissey (1973) signalent que, dans 12 États différents qui utilisent le système de points<sup>3</sup>, les chasseurs ont tiré sur 95% de tous les vols de morillons à dos blanc et à tête rouge. Ce taux élevé s'est produit malgré le fait que les morillons à dos blanc et à tête rouge sont des canards chassés à «90 points».

Nous n'avons trouvé un trop grand nombre de morillons à dos blanc ou à tête rouge dans la gibecière d'un chasseur qu'à deux reprises. Les infractions qui ont pu se produire dans des pavillons de chasse ont été impossibles à détecter étant donné que seules des prises combinées ou des ailes ont été vérifiées. Deux fouilles d'affûts, avec des chiens, ont permis de trouver deux morillons à dos blanc et un morillon à tête rouge. Quatre autres morillons à dos blanc ont été trouvés dans des affûts ou dans des postes d'embarquement. On présume que ces canards avaient été éliminés de la prise.

<sup>3</sup>Le système de points est une méthode de gestion en vertu de laquelle le chasseur n'a pas à identifier le canard qu'il abat avant de l'avoir en main. Le système fonctionne comme suit : la limite quotidienne des prises est atteinte lorsque le total des points obtenus par canard abattu est de 100 ou plus (Geis et Crissey, 1973).

Le nombre de morillons à dos blanc abattus au cours de la première semaine de chasse dans la zone contrôlée représentait 58% de la prise totale de morillons à dos blanc de la saison (tableau 2). Ainsi, un des effets du règlement spécial a été de concentrer l'abattage des individus de cette espèce pendant une très courte période juste avant leur départ à la mi-octobre.

#### Conclusions et recommandations

Le retard de l'ouverture de la chasse dans la zone contrôlée du marais Delta a sans doute eu pour conséquence un nombre de prises bien moindre que si la chasse avait commencé le 24 septembre. Cependant, l'ouverture du 8 octobre s'est quand même produite pendant la période à forte concentration de morillons à dos blanc, permettant ainsi une prise pré-migratoire importante.

Geis (1959) estime que l'établissement du maximum de prises influe sur la totalité des prises de morillons à dos blanc à l'échelle du continent. En effet, Geis et Crissey (1969) ont démontré, par l'analyse des bagues, qu'une limitation de la chasse réduisait le taux de mortalité des morillons à dos blanc. Notre étude sur le marais Delta nous laisse à penser que la plupart des chasseurs sont soit incapables d'identifier le morillon à dos blanc, soit ne peuvent s'empêcher de tirer dessus, et ainsi le nombre de prises de cette espèce en 1973 a été considérable, malgré la limite fixée à un canard par chasseur.

Le règlement que l'on pourrait envisager pour réduire le nombre de prises serait d'interdire aux chasseurs l'utilisation de leurres dans le marais Delta et de retarder l'ouverture de la chasse jusqu'au 15 octobre, permettant ainsi à la plupart des morillons à dos blanc de traverser la région du Delta.

#### Remerciements

Nous désirons remercier Robert Jones, Kevin Ward et Neil Garrison de leur participation au recueil des données. Eugène Bossenmaier, Albert Hochbaum, Peter Ward, Bruce Batt, Kent Brace et Alex Dzubin ont fait une critique constructive du manuscrit et nous leur savons gré de leur aide. Cette étude a été financée par le Service canadien de la faune et par la Station de recherche sur le gibier d'eau du marais Delta.

#### Bibliographie

- Bergman, R.D. 1973. *Use of boreal lakes by postbreeding Canvasbacks and Redheads*. J. Wildl. Manage. 37(2):160-170.
- Boyd, H. 1971. *Observations on duck hunting in eastern Canada in 1968 and 1969*. Publ. hors-série du Serv. can. de la faune. No. 12. 23 p.
- Geis, A.D. 1959. *Annual and shooting mortality estimates for the Canvasback*. J. Wildl. Manage. 23(3):253-261.
- Geis, A.D. et W.F. Crissey, 1969. *Effect of restrictive hunting regulations on Canvasback and Redhead harvest rates and survival*. J. Wildl. Manage. 33(4):860-866.
- Geis, A.D. et W.F. Crissey, 1973. *1970 test of the point system for regulating duck harvests*. Wild. Soc. Bull. 1(1):1-21.
- Hochbaum, H.A. 1947. *The effect of concentrated hunting pressure on waterfowl breeding stock*. N. Amer. Wildl. Conf. 12:53-64.
- Hochbaum, H.A. 1959. *The Canvasback on a prairie marsh*. Stackpole, Harrisburg. Pa. 207 p.
- Olson, D.P. 1965. *Differential vulnerability of male and female Canvasback to hunting*. N. Amer. Wildl. and Nat. Res. Conf. 30:121-135.

**Tableau 1**  
**Populations de canards du marais Delta pendant les mois de**  
**septembre et d'octobre des années 1970 à 1973, selon les**  
**relevés aériens.**

Année	Date	Totalité des canards	Totalité des morillons à dos blanc	% des morillons à dos blanc	Total dans le marais de l'ouest	Total dans le marais de l'est
1970	17 sept.	27 356	1 430	5.2		1 430
	20 sept.	28 059	2 028	7.2		2 028
	27 sept.	26 267	4 468	17.0	755	3 713
	11 oct.	21 640	2 991	13.8	298	2 693
	18 oct.	17 133	578	3.4	145	433
	9 nov.	3 212	193	6.0		193
1971	3 sept.	45 360	2 235	4.9		2 235
	11 sept.	45 832	600	1.3	8	592
	19 sept.	22 590	907	4.0	506	401
	28 sept.	28 661	743	2.6	535	208
	6 oct.	8 103	71	0.9		71
	21 oct.	5 962	985	16.5	286	699
1972	7 sept.	30 073	1 856	6.2	7	1 849
	13 sept.	40 431	450	1.1		450
	27 sept.	24 939	1 864	7.5	122	1 742
	5 oct.	34 162	4 990	14.6	1035	3 955
	17 oct.	21 935	393	1.8		393
1973	6 sept.	31 044	1 128	3.6		1 128
	12 sept.	38 782	2 592	6.7	129	2 463
	17 sept.	88 999	15 137	17.0	6747	8 410
	26 sept.	57 239	14 601	25.5	3362	11 239
	4 oct.	48 316	22 034	45.6	1642	20 392
	10 oct.	27 148	9 668	35.6	871	8 797
	17 oct.	10 446	343	3.3	93	251
	30 oct.	13 972	728	5.2	286	442

**Tableau 2**

Prises de canards dans le marais Delta pendant les semaines de la saison de chasse de 1970 à 1973 :

Année	Semaine	Prise totale	Prise de morillons à dos blanc	% de morillons à dos blanc dans le tableau de chasse	% de la totalité des morillons à dos blanc pris
1970	21-26 sept.	866	72	8.3	23.6
	28 sept.-3 oct.	904	87	9.6	28.5
	5-10 oct.	890	49	5.5	16.1
	12-17 oct.	1 060	77	7.2	25.2
	19-24 oct.	252	11	4.3	3.6
	26-31 oct.	92	2	2.1	0.6
	2-7 nov.	54	3	5.5	0.9
	9-14 nov.	74	4	5.4	1.3
	Total	4 192	305	7.2	
1971	27 sept.-2 oct.	540	41	7.5	38.3
	3-9 oct.	317	20	6.3	18.7
	10-16 oct.	255	22	8.6	20.6
	18-23 oct.	277	20	7.2	18.7
	25-30 oct.	196	2	1.0	1.8
	1-6 nov.	59	2	3.3	1.8
	Total	1 644	107	6.5	
1972	25-30 sept.	392	37	9.4	36.7
	2-7 oct.	491	40	8.1	39.6
	9-14 oct.	739	18	2.4	17.8
	16-21 oct.	275	4	1.4	4.0
	23 oct.-4 nov.	146	2	1.3	2.0
	Total	2 043	101	4.9	
1973	24-29 sept.	541	32	5.9	9.4
	1-6 oct.	270	22	8.2	6.4
	8-13 oct.	2 089	201	9.6	58.6
	15-20 oct.	896	67	7.5	19.5
	22-27 oct.	196	11	5.7	3.2
	29 oct.-3 nov.	201	10	5.0	2.9
	Total	4 193	343	8.2	

